Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votations du 18 mai: un taux de participation plus haut qu'annoncé

Le taux de participation des Vaudois aux votations du 18 mai dernier était supérieur au chiffre annoncé. La vérification des résultats a révélé que ce taux avait été calculé sur la base d'un nombre d'électeurs inscrits erroné. Le nouveau calcul donne un taux de participation de 51,2%, alors que le taux annoncé dimanche était de 44 %. La participation des Vaudois a donc été supérieure à la moyenne suisse (48%).

Les vérifications des résultats des votations, conduits par le Service de justice, de l'intérieur et des cultes avec l'aide du Service cantonal de recherche et d'information statistiques, ont mis à jour une anomalie importante du nombre des électeurs inscrits. Au lieu des 373'229 électeurs que compte le canton, le nombre résultant de l'addition des nombres d'électeurs inscrits annoncés par les communes s'élevait à 426'140. C'est sur la base de ce nombre qu'a été calculé le taux de participation.

L'origine de l'erreur se situe dans deux bureaux communaux, où l'on a saisi le nombre des électeurs inscrits avec un zéro de trop. Cela a fait apparaître 52'911 électeurs de plus que la réalité, d'où une erreur de 7,2% dans le calcul de la participation.

Les résultats corrigés confirment que l'introduction du vote par correspondance généralisé a, dans le canton de Vaud, induit une forte augmentation de la participation civique. Dimanche dernier avec un taux de 51,2 %, la participation vaudoise se situe même au-dessus de la moyenne suisse, qui s'établissait à 47,4%. Le taux national devra probablement être revu à la hausse, compte tenu de la correction du taux vaudois, et s'établira aux environs de 48%.

Les nouveaux chiffres ont été corrigés sur le site Internet de l'Etat de Vaud, et seront publiés dans la Feuille des Avis officiels lorsqu'ils auront été ratifiés par le Conseil d'Etat, la semaine prochaine.

Lausanne, le 26 mai 2003

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Bernard Muhl, Service de justice et de l'intérieur et des cultes, 021 316 40 86